

Vol de chèques pro comment retrouver la personne ?

Par mimoT, le 30/06/2016 à 14:02

Bonjour,

Je souhaiterais avoir quelques informations s'il vous plait je vous explique mon problème :

Mes parents, mes frères et moi avons une société,

nous nous sommes fait volé dans notre boite à lettre une dizaine de chèque, a l'ordre de notre société (règlement de clients).

Que la personne encaisse tout les 10 jours a peu-près.

Nous sommes aller au commissariat le plus proche mais nous on dit qu'il ne pouvais prendre en compte notre plainte.

Je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas possible la police avoue avoir eu beaucoup de problème de ce genre dans notre ville elle sait dans quelle banque a été encaissé les chèques et le numéro de compte de la personne qui les a encaissés.

Pouvez-vous me dire quelle serait la meilleure démarche a suivre dans ce cas là ?

merci d'avance

Par jos38, le 30/06/2016 à 14:16

bonjour. c'est-à-dire que les chèques des clients n'étaient pas à votre ordre? la personne qui les a pris s'est contenté de mettre son nom comme bénéficiaire? il faudrait que vos clients demandent à leur banque photocopie du recto du chèque pour voir le nom , à vos frais bien sûr. si les clients avaient mis un ordre, ce qui semble le plus logique, ce ne peut être qu'un homonyme qui les a encaissés ou qui complète le nom (mr brun se transforme en brunet, par exemple

Par mimoT, le 30/06/2016 à 14:34

bonjour,

non justement les chèques étaient bien a l'ordre de notre société, mais la personne a réussi quand même a les déposés.

Ce que je ne comprend pas.

Nous avons pu nous procurer via la banque d'un client, une copie du dos d'un des chèques volés, il est noté le numéro de compte de la personne qui les as encaissés.

Par Lag0, le 30/06/2016 à 15:59

Bonjour,

[citation] Nous avons pu nous procurer via la banque d'un client, une copie du dos d'un des chèques volés, il est noté le numéro de compte de la personne qui les as encaissés. [/citation] Etonnant, car une banque ne peut pas communiquer une copie du verso d'un chèque qui est couvert par le secret bancaire!

[citation]Nous sommes aller au commissariat le plus proche mais nous on dit qu'il ne pouvais prendre en compte notre plainte. [/citation]

Ce n'est pas à la police de décider si une plainte peut être prise! Vous déposez plainte pour vol de courrier, cette plainte est bien recevable!